



Drone en vol



Evolution technologique

Les évolutions technologiques récentes ont mené la Douane vers l'introduction de nouvelles pratiques, notamment le pilotage de drones dans la lutte contre les trafics en tout genre.

Bien que cela n'ait pas (encore?) donné naissance à la création d'une nouvelle spécialité, cette activité a créé de nouvelles fonctions au sein des brigades avec les pilotes de drone.

Formation et qualifications

Les pilotes de drones en douane doivent désormais passer des qualifications spécifiques pour pouvoir utiliser ces engins dans leurs missions.

La formation se déroule en deux phases :

- 2 semaines de théorie
- 2 semaines de pratique

Cette formation est dispensée à Salon-de-Provence, au sein de l'Armée de l'Air et elle débouche sur une qualification diplômante, mais uniquement militaire, car basée sur un scénario militaire. Il convient de noter qu'il n'y a pas de qualification civile équivalente.



Mise en œuvre des drones

Les drones sont utilisés dans un cadre opérationnel généralement avec deux opérateurs :

Un pilote et un assistant pendant la journée,
deux pilotes pendant la nuit.

Les drones sont déployés en fonction des opportunités de service et chaque utilisation doit être consignée dans un registre ad hoc.

Problèmes rencontrés

Les mises à jour des drones par Wi-Fi sont un vecteur de vulnérabilité notamment en matière de sécurité.

Analyse de l'UNSA Douanes

L'UNSA Douane soulève une question importante concernant la reconnaissance de la spécificité du pilotage de drones.

Bien que cette activité demande des compétences techniques et une formation spécifique, elle ne donne pas droit à une NBI (nouvelle bonification indiciaire) ni à une prime spéciale.

Cela soulève donc encore une fois des interrogations quant à la reconnaissance des efforts fournis par les agents.

Bien que nous n'en sommes encore qu'à un stade expérimental pour cette mission ainsi que sur les dispositifs en place ; ceux-ci, bien qu'efficaces, présentent encore de nombreux défis notamment en matière de reconnaissance et de sécurité.

Tout cela reflète la complexité de l'intégration de nouvelles technologies dans le travail de la douane, avec des questionnements sur la reconnaissance de ces fonctions et la gestion des risques associés.